

Licence professionnelle - Aménagement paysager : conception, gestion, entretien

N° de fiche : RNCP40052

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code NSF : 214 : Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport)

Formacodes : 21046 : Travaux paysagers

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2029

Certificateur : Université Dijon Bourgogne | SIRET : 19211237300019

Résumé de la certification

Activités visées

- Diagnostic écologique et paysager
- Assistance à la conception de projet d'aménagement du paysage (création et gestion) avec des paysagistes concepteurs ou conception de projet d'aménagement du paysage (création et gestion), dans le respect des réglementations
- Veille et intégration de certaines nouvelles technologies dans le processus d'élaboration de projets paysagers
- Planification, conduite et gestion de travaux de création et/ou d'entretien dans le cadre d'un projet d'aménagement du paysage dans le respect des réglementations
- Encadrement éventuel d'équipes
- Mise en œuvre de politiques locales en matière de développement, de valorisation et de conservation du patrimoine paysager et végétal pour accompagner la transition écologique, notamment agroécologique
- Communication, gestion et animation sur un projet d'aménagement paysager au sein de sa structure, et auprès d'autres acteurs : commanditaires, usagers, élus, services municipaux, etc.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activité

- N81 : Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager

- Conducteur de travaux paysagers ou assistance selon la taille de l'entreprise
Responsable / chef d'entreprise dans le secteur de l'aménagement paysager

Codes ROME

- A1204 - Protection du patrimoine naturel
- A1203 - Aménagement et entretien des espaces verts

Types d'emplois accessibles

- Assistant conseil/étude en aménagement paysager
- Chargé d'études Paysage et environnement ou assistance selon la taille de l'entreprise
- Chef de chantier Travaux paysagers ou assistance selon la taille de l'entreprise

Voies d'accès à la certification

L'accès à la formation peut se faire :

- Après un parcours de formation sous statut d'élève ou étudiant
- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- En contrat d'apprentissage

Pour toutes ces voies d'accès, le jury comprend

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.

Un accès par expérience est également possible, pour celui-ci, la composition du jury est définie par le Code du travail : articles L6411-1 à L6423-3.

Intégralité de la fiche

Consultez la fiche sur le site de France compétences

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40052/>

Blocs de compétences

RNCP40052BC01 - Utiliser les outils numériques de référence

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

RNCP40052BC02 - Exploiter des données à des fins d'analyse

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique.

RNCP40052BC03 - S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

RNCP40052BC04 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

RNCP40052BC05 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

RNCP40052BC06 - Réaliser un diagnostic et/ou un audit dans le cadre d'un projet d'aménagement paysager

- Conseiller et assister les partenaires publics et privés (clients, collectivités, urbanistes, entrepreneurs, bureaux d'étude) dans leurs projets d'aménagements pour garantir que les objectifs de la politique publique sont respectés à chaque étape du projet
- S'assurer que chaque projet respecte les cadres juridiques/réglementaires en vigueur en aménagement paysager, protection de l'environnement et/ou urbanisme
- Intégrer les projets paysagers dans les plans d'urbanisme et de développement territorial pour assurer une cohérence et une intégration harmonieuse des espaces verts dans les zones urbaines et rurales
- Visualiser et analyser les données du site (topographie, hydrologie, occupation des sols), facilitant ainsi le diagnostic à l'échelle du territoire en utilisant les outils de cartographie et/ou des SIG (système d'information géographique)
- Identifier les infrastructures existantes notamment les Voiries et Réseaux divers et selon les cas en évaluer l'état, pour identifier les éléments à conserver, réparer, modifier ou améliorer dans une optique de durabilité
- Observer et analyser les conditions microclimatiques telles que l'exposition au vent, au soleil, et les zones d'ombre, afin d'adapter les choix de plantation et d'aménagement aux microclimats spécifiques
- Évaluer les écosystèmes locaux et interactions biologiques pour proposer des solutions favorisant la biodiversité et minimisant les impacts négatifs
- Gérer et analyser les données du site en collectant, traitant et interprétant les informations sur le climat, la topographie, les conditions du sol et les besoins des plantes, et le contexte écologique et paysager du site, afin de développer des outils d'aide à la décision basés sur ces données
- Analyser la structure, composition et santé du sol pour évaluer sa capacité de support pour les plantes, afin d'identifier les besoins en amendements et anticiper les risques d'érosion ou de compactage
- Identifier les végétaux présents et évaluer leur adéquation aux conditions locales
- Sélectionner des végétaux adaptés qui optimisent l'esthétique et la résilience écologique du site.

RNCP40052BC07 - Concevoir ou participer à la conception d'un projet d'aménagement paysager

- Établir un diagnostic écologique et paysager en mesurant les impacts environnementaux éventuels
- Réaliser des croquis, des plans et des schémas pour communiquer les idées d'aménagement paysager aux clients et à l'équipe, permettant une vision claire du projet
- Créer des plans détaillés et des rendus en 3D, facilitant la visualisation du projet en utilisant des outils informatiques (logiciels de conception assistée par ordinateur (CAO) et/ou Systèmes d'Information Géographique (SIG))
- Identifier et sélectionner des végétaux en s'appuyant sur les bases de données paysagères (regroupant des informations sur les plantes, matériaux, coûts et options d'entretien) en fonction des conditions du site (type de sol, climat, exposition), des exigences du projet (fleurissement, persistance, taille) dans un contexte de transition écologique favorisant la biodiversité
- Identifier et respecter les contraintes et réglementations en matière d'urbanisme, les normes de sécurité et les autorisations nécessaires, afin de garantir la conformité aux réglementations locales.
- Planifier les étapes d'un projet.

RNCP29986BC08 : Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils

- Préciser et établir les objectifs de fonctionnement et les usages du site en fonction du diagnostic déjà établi
- Établir un budget, le présenter au commanditaire
- Établir, rédiger et proposer un plan de gestion intégrant les dimensions budgétaire, matérielle et humaine, en adaptant les documents et les outils au public destinataire du plan
- Adapter le plan de gestion en fonction des aléas et de la saisonnalité
- Organiser et suivre l'exécution du chantier dans toutes ses composantes
- Organiser et garantir la sécurité du chantier dans le respect des réglementations
- Communiquer avec les différentes parties prenantes publiques et privées